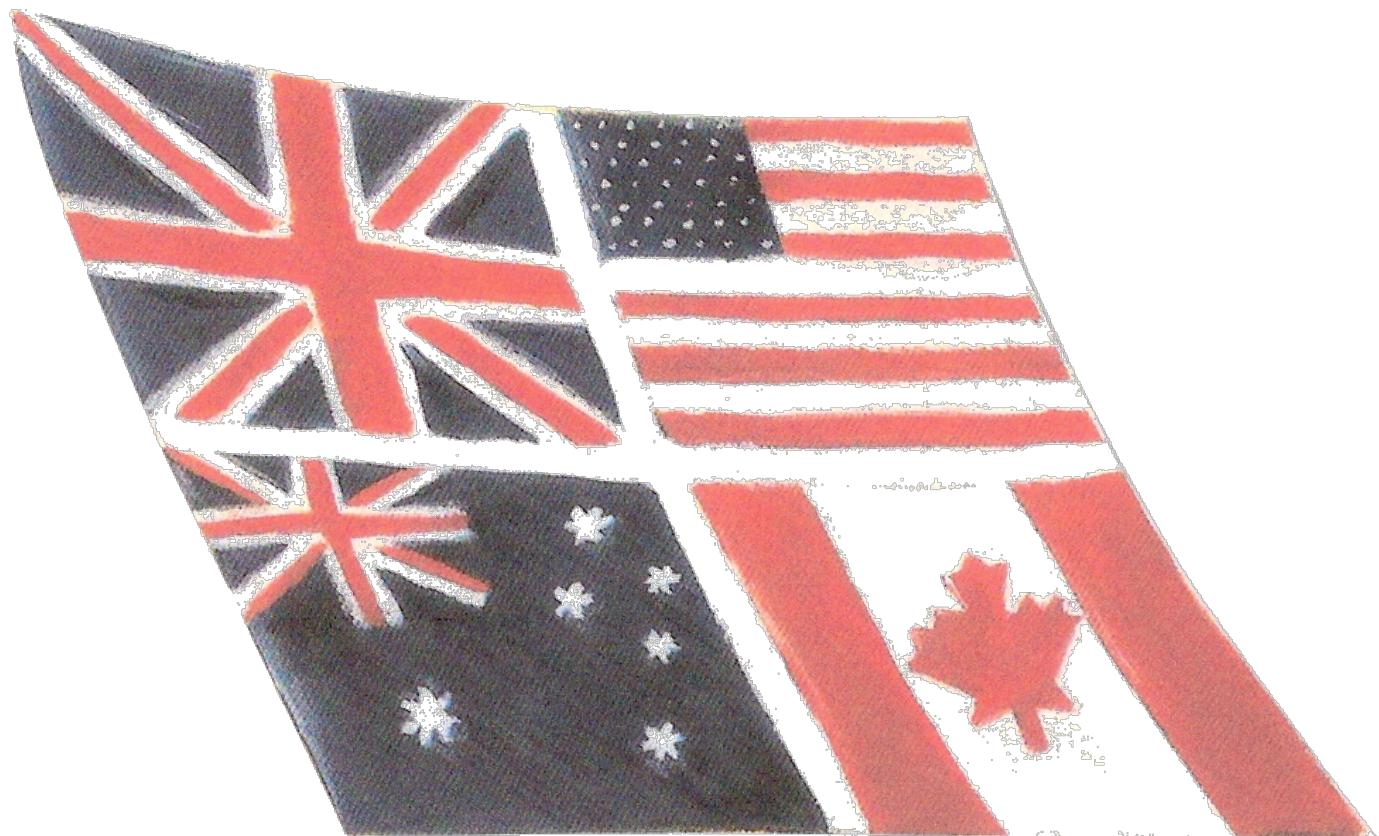


My English course



This belongs to :

Teacher :

Schoolyear : 20.....– 20.....

DOSSIERS DIDACTIQUES

clairs et structurés

MIND MAPS

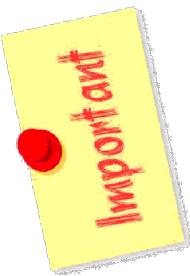
pour mieux structurer la pensée

SITE INTERNET

avec le cours et des tas d'infos utiles

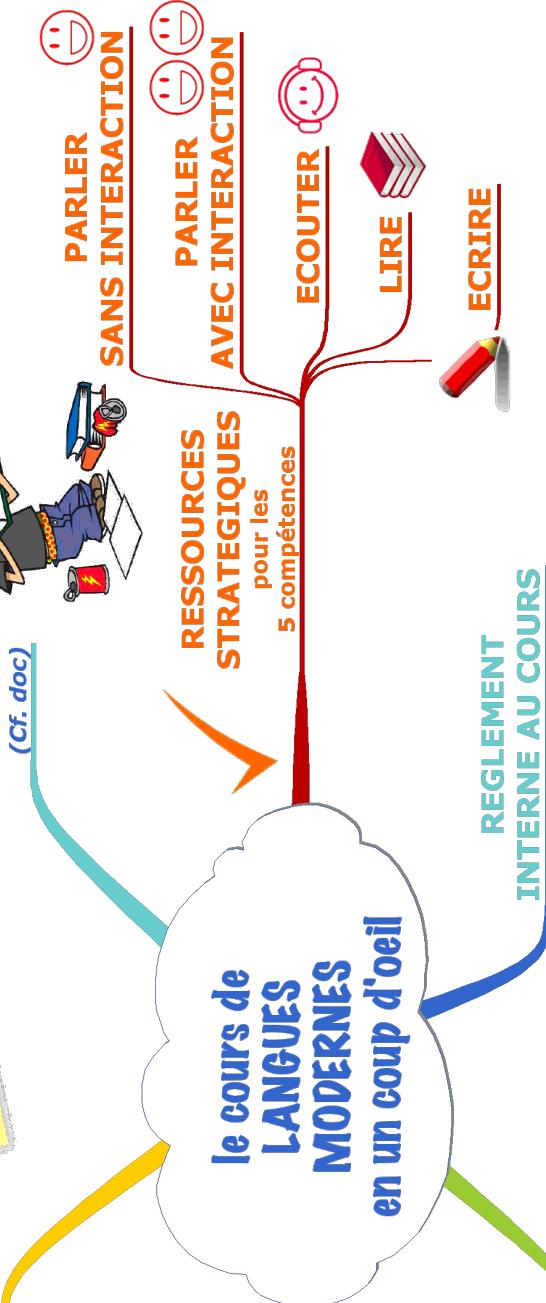
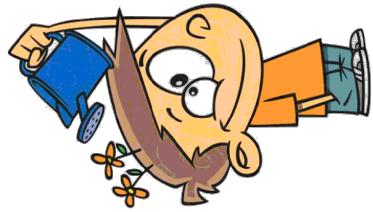
MEMRISE

pour mémoriser le vocabulaire de manière ludique



OUTILS

mis à ta disposition



MATERIEL

JDC

CLASSEUR et feuilles A4

ECOUTEURS

MODULES

GRAMMAR

MY CLOUD

VOCABULARY

TESTS

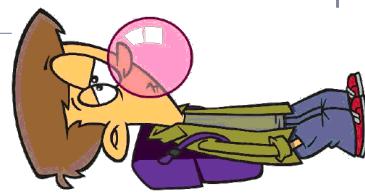
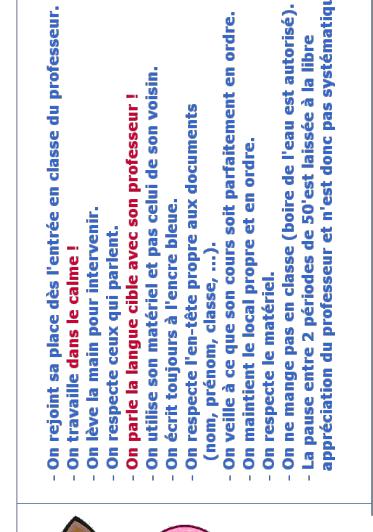
DICTIONNAIRE FR/ANG (non obligatoire)



**ET N'OUBLIE PAS,
LA MOTIVATION
EST LA CLEF
DE LA REUSSITE !**



Viens surfer sur le site de ton prof :
<https://www.billangues.com>
Tu y trouveras le cours ainsi que
des tas d'infos utiles pour progresser



Mind map by
M. Billet

LANGUES MODERNES AUX DEUXIEME ET TROISIEME DEGRES

DOCUMENT D'INTENTIONS PEDAGOGIQUES

1. FINALITES

- ✓ développer chez les élèves les quatre aptitudes: savoir lire, savoir écouter, savoir écrire et savoir parler
- ✓ promouvoir l'apprentissage progressif de l'autonomie face à des situations de la vie courante : ceci se fera sur base de supports adaptés à l'apprentissage dans un premier temps et de documents authentiques au fil des progrès réalisés
- ✓ aider les élèves à s'ouvrir à la différence des cultures en traitant l'actualité ainsi que des thèmes et problèmes contemporains dans la langue-cible
- ✓ développer chez les élèves le plaisir de l'apprentissage des langues dans une société multilingue

2. COMPETENCES & ATTENDUS

1. expression orale avec et sans interaction: l'élève sera capable de tenir une conversation, poser et répondre à des questions, donner son avis, réagir, donner ses sentiments, raconter une histoire et s'exprimer de manière compréhensible en veillant à ce que le contenu de son message soit adéquat. Il devra également respecter ses condisciples lors de leurs interventions et/ou présentations orales dans la langue-cible
2. expression écrite: l'élève sera capable de rédiger un texte en rapport avec les thèmes vus dans une histoire, un roman, un film... après l'avoir lu/vu en classe/à domicile ; écrire une lettre informelle, un mail, un dialogue, un texte narratif, un bulletin d'informations, une anecdote en rapport avec les thèmes vus en classe. Il devra également favoriser l'intégration et la participation de tous lors d'un travail de groupe.
3. compréhension à l'audition: l'élève sera capable de comprendre des messages divers issus d'un matériel adapté à l'apprentissage au deuxième degré et/ou authentiques au troisième degré, tels que des dialogues, interviews, messages enregistrés, extraits d'émission,... de contenus variés (informatif, narratif, publicités, actualités connues, films, chansons,...). Il devra pouvoir remplir un texte lacunaire en langue cible (pas dans le cas d'une évaluation certificative), raconter ces messages, répondre à des questions, relever et corriger les affirmations erronées: tout cela en français
4. compréhension à la lecture: l'élève sera capable de comprendre un message écrit cohérent et logique, de relever des informations pertinentes dans un texte écrit afin de prouver sa bonne compréhension globale et/ou détaillée du message en français. Ce message (matériel sélectionné pour l'apprentissage au deuxième degré et/ou documents authentiques au troisième degré) sera en rapport avec son âge, son environnement, sa culture, ses intérêts et son expérience de la vie courante et/ou ceux de personnes dont il étudie la langue.

Dans toutes les compétences, il s'agira de favoriser le débat citoyen en lien avec les thèmes vus en classe ainsi que de poser un regard responsable sur d'autres cultures à travers l'apprentissage de la langue-cible.

3. MODALITES D'EVALUATION

EVALUATION :

- ✓ travaux en classe et à domicile
- ✓ tests formatifs visant l'apprentissage régulier et l'acquisition des savoirs indispensables à la réussite des 4 compétences
- ✓ évaluation certificative dans les 4 compétences en décembre et en juin.
 - En décembre :
 - expression écrite avant le début de la session (excepté en 3L2 : expression écrite en session)
 - expression orale en session (excepté en 3L2 : pas d'examen oral)
 - compréhensions à l'audition et à la lecture hors session.
 - En juin :
 - expressions écrite et orale en session pour toutes les années en L1, L2 et L3
 - compréhensions à l'audition et à la lecture hors session

Le professeur reste néanmoins libre d'évaluer partiellement n'importe quelle compétence de manière certificative au cours de l'année.

Dans le cadre de *l'expression orale*, la prononciation, l'intonation, la correction de la langue, le rythme et l'aisance seront pris en compte dans l'évaluation de la production. L'élève disposera d'un temps de réflexion et de préparation en situation de certification.

Dans le cadre de *l'expression écrite*, la structure du texte, la cohérence, l'utilisation des savoirs acquis pendant les cours et le respect des consignes seront pris en compte dans l'évaluation de la production.

CRITERES DE REUSSITE

Au terme du 2^{ème} degré, l'élève aura atteint le niveau suivant :

- L1 : niveau B1-
- L2 : niveau A2+

Au terme du 3^{ème} degré, l'élève aura atteint le niveau suivant :

- L1 : niveau B1+
- L2 : niveau B1-
- L3 : niveau A2+

Lors de chaque évaluation certificative, 25% sont attribués à chacune des compétences pour un total de 100 points.

L'évaluation de décembre représentera 1/3 de la globalisation de juin et celle de juin 2/3

L'élève réussit son année en juin lorsqu'il a obtenu un total de 50 % à la globalisation.

4. DIVERS

1/ Organisation de la remédiation

La remédiation est permanente, au quotidien, par brassage continual des éléments d'apprentissage, ceci dans les quatre aptitudes.

- ✓ l'élève en difficulté sera acteur de sa remédiation: il remettra des préparations, corrigera ses travaux, fera des exercices supplémentaires, ... le professeur peut le guider dans ses démarches. Rappelons que la remise régulière de préparations écrites constitue elle aussi une forme de remédiation
- ✓ l'élève en difficulté assistera au cours de remédiation lorsqu'il y est invité ou de son propre chef
- ✓ en cas de difficultés ou d'échec, l'élève sera amené à s'exprimer sur ce qu'il a mis en place pour s'améliorer

2/ Attitude et comportements attendus de l'élève

- ✓ le règlement d'ordre intérieur est d'application en classe !
- ✓ ponctualité et soin sont exigés lors de la remise des différents travaux
- ✓ il est indispensable de participer activement, d'être attentif, d'avoir son cours en ordre et de disposer de son propre matériel
- ✓ il est vivement recommandé de s'exprimer en langue cible

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal :